

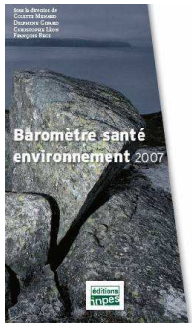
**Comportements à l'égard des risques auditifs**  
**Données issues du Baromètre santé environnement**

**Colette Menard ( Inpes), Dorothée Grange (ORS IDF) ,  
Sophie Sabin ( Inpes)**

**Colloque Nancy**  
**20-21 octobre 2010**

# CONTEXTE

- **En 2007, Écouter de la musique sur un baladeur n'est vraiment pas sans danger.**
- **Les études épidémiologiques montrent que les jeunes sont de plus en plus nombreux à souffrir de troubles de l'audition**
- **Près de 10 % des moins de 25 ans présentent ainsi une perte auditive pathologique.**
- **En 2008, un avis du *Comité scientifique des risques émergents et nouveaux (CSRSEN)* de la Commission européenne estimait qu'entre 5% et 10% des utilisateurs de baladeurs risquaient des pertes auditives irréversibles pour cause d'usage prolongé d'un baladeur dont le niveau sonore est trop élevé.**
- **Entre 2,5 et 10 millions de personnes seraient concernés au sein de l'Union européenne.**
- Le Comité scientifique rappelait *qu'il suffit d'écouter de la musique 5 heures par semaine pendant 5 ans et un niveau sonore de plus de 89 dB pour endommager son audition.*



## Le Baromètre Santé Environnement 2007

### Étude exploratoire des connaissances, attitudes et comportements de santé de la population française à l'égard de différents risques environnementaux

- Perceptions générales sur l'environnement, les risques environnementaux
- Pollution des sols
- Pollution de l'air extérieur
- Pollution de l'air intérieur dans l'habitat
- Tabagisme passif au domicile
- Monoxyde de carbone
- Radon
- Produits ménagers, de bricolage, de jardinage, produits cosmétiques
- Eaux de baignade
- Eau du robinet
- Légionelles
- Bruit**
- Téléphonie mobile

#### Méthodologie :

- Interrogation par téléphone d'un échantillon aléatoire incluant les listes rouges de 6007 personnes âgées de 18 à 75 ans

+ 7 sur-échantillons régionaux

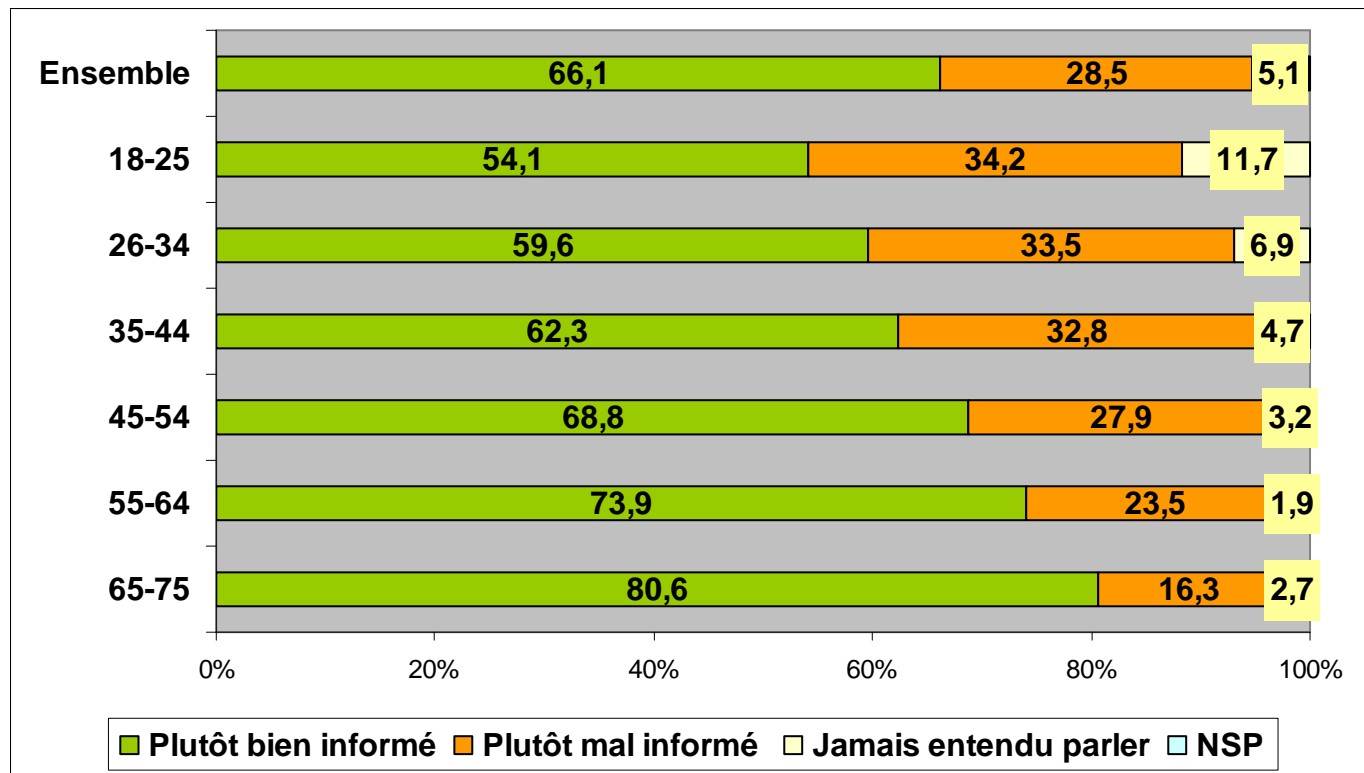
Terrain national : du 22 janvier 2007 au 21 mai 2007

## Questions sur le bruit

- ✓ Degré d'information sur le sujet
  - ✓ Évaluation de la gravité du risque pour la santé
  - ✓ Effets perçus sur sa santé
  - ✓ Rôle et la place des différents acteurs
- 
- ✓ Fréquence de l'utilisation des baladeurs
  - ✓ Durée d'écoute
  - ✓ Exposition à de la musique amplifiée
  - ✓ Précautions prises lors d'une exposition à de la musique amplifiée
  - ✓ Examen de contrôle de son audition

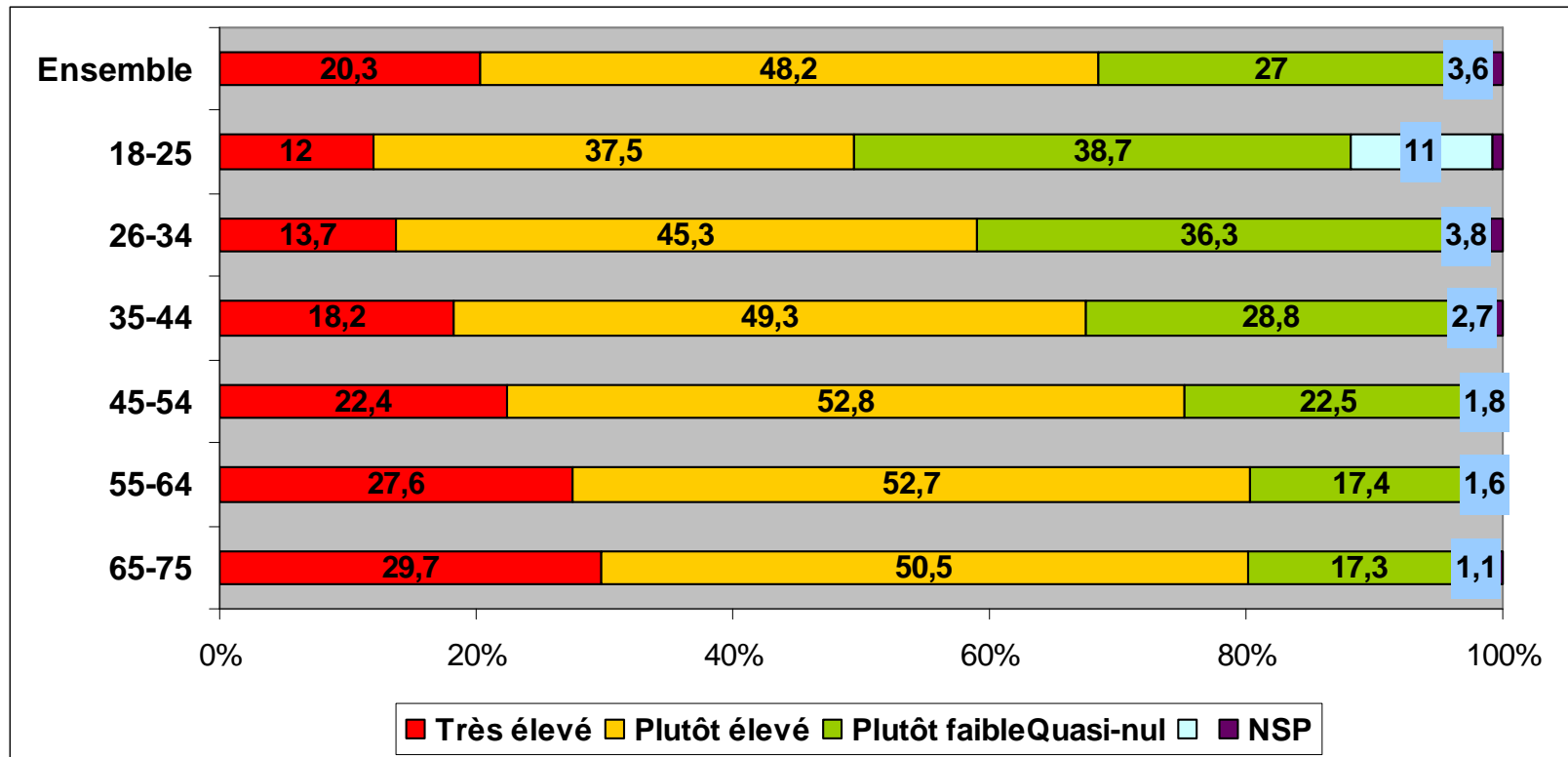
## Sentiment d'être informé sur le bruit et ses effets sur la santé

Par rapport au bruit et ses éventuels effets sur la santé, avez-vous le sentiment d'être plutôt bien informé, plutôt mal informé ou vous n'en avez jamais entendu parler? ( base : 6007 pers)



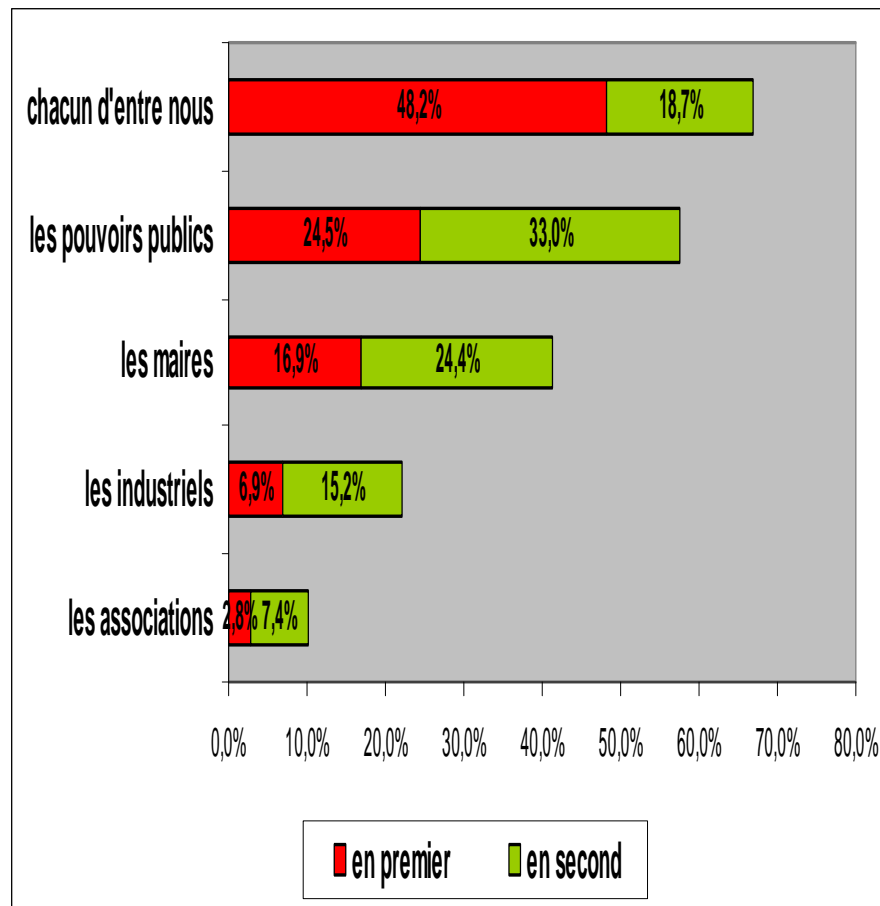
## Le bruit : un risque pour la santé ?

Considérez-vous que le bruit présente un risque très élevé, plutôt élevé, plutôt faible ou quasi-nul pour la santé des français en général ?  
(Base: 6007 personnes)

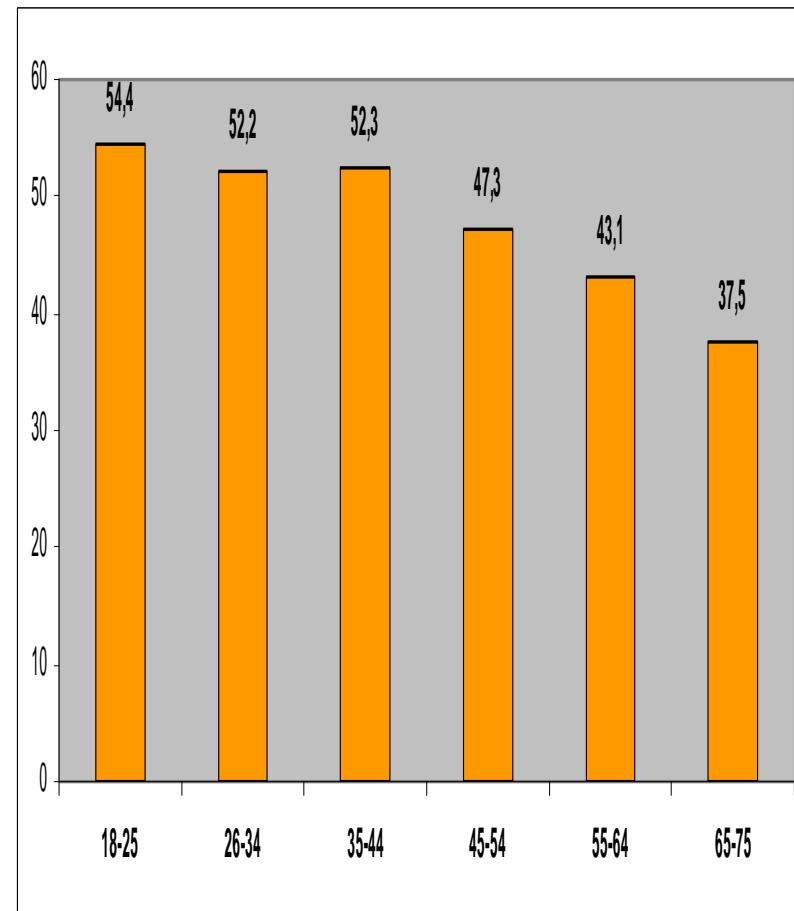


# Acteurs les mieux placés pour agir

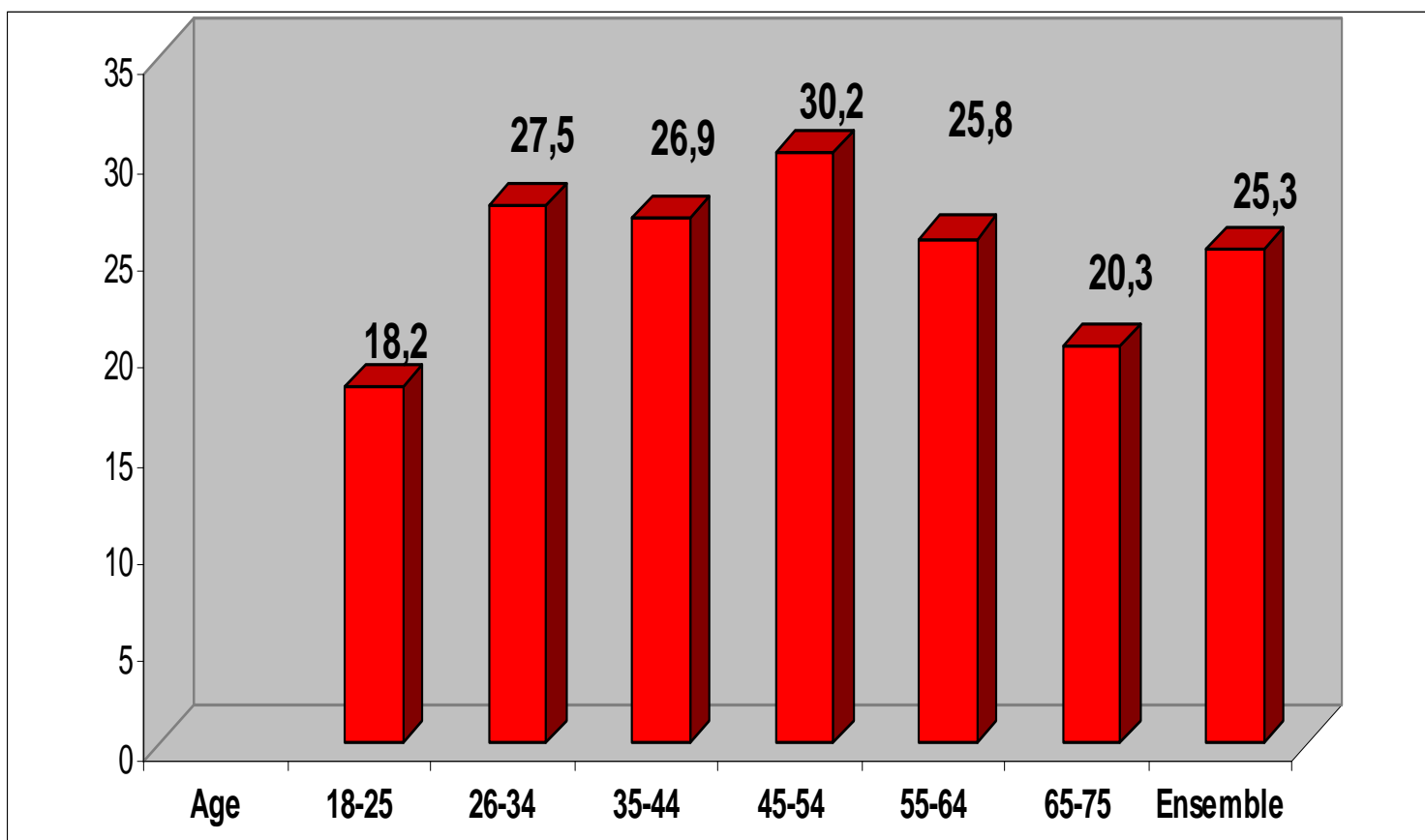
En matière de lutte contre le bruit, qui, selon vous, est le mieux placé pour agir ?  
( Base : 6007 pers) - Résultat en %



Item : « chacun d'entre nous »



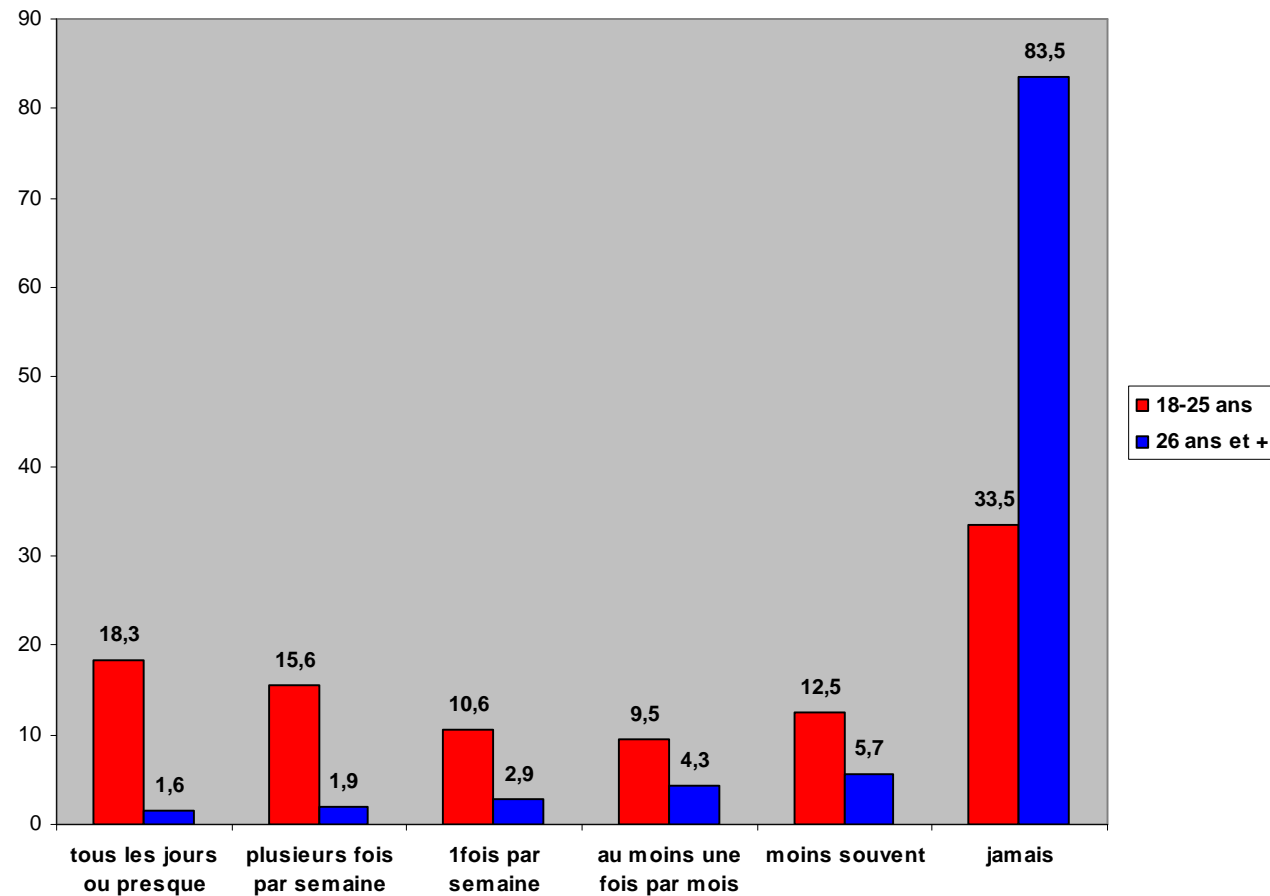
## Proportion de personnes ayant déjà ressenti les effets du bruit sur sa santé





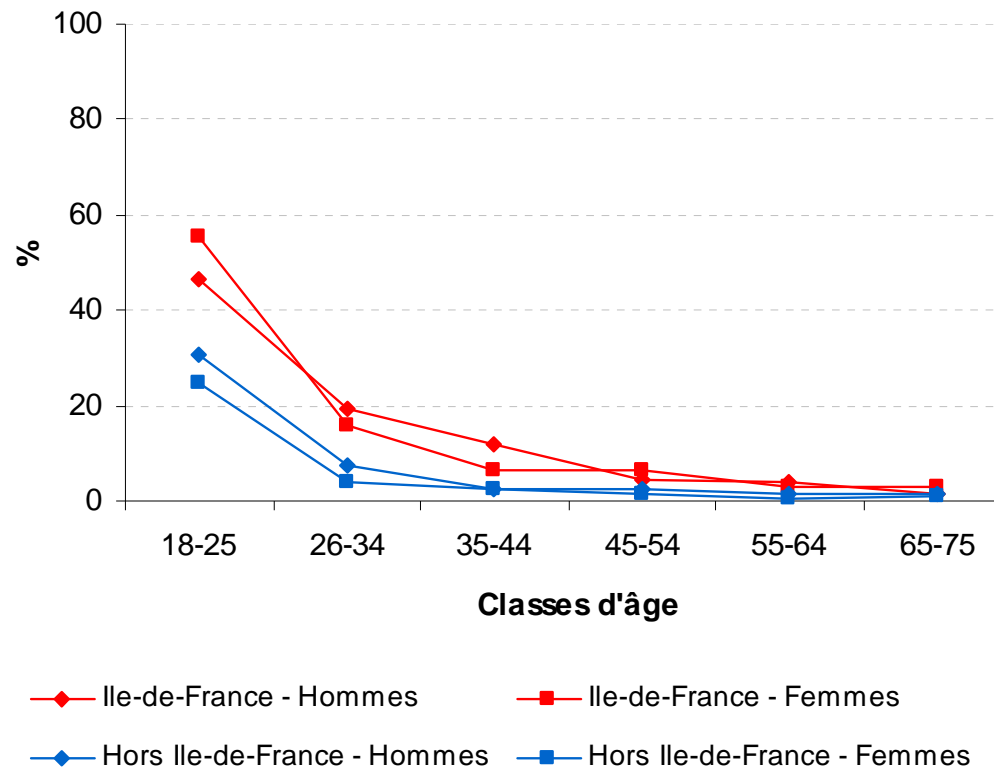
## Proportion de personnes utilisant un baladeur pour écouter de la musique

En 2007, un tiers des 18-25 ans déclarent écouter leur baladeur plusieurs fois par semaine



## Usage du baladeur : une utilisation différenciée suivant l'âge et la région

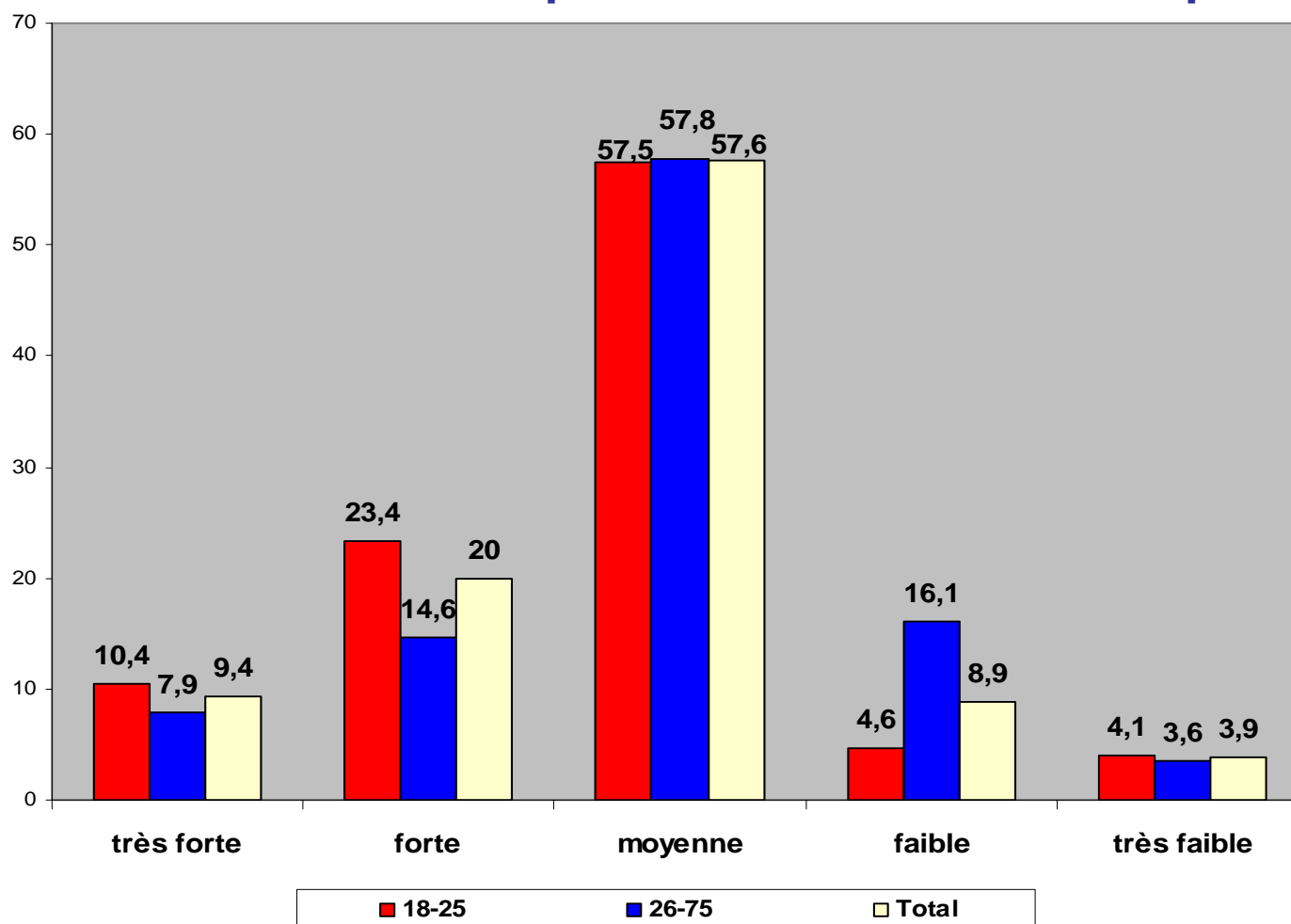
Proportion de personnes utilisant leur baladeur au moins plusieurs fois par semaine selon l'âge et le sexe.



# Puissance d'écoute parmi les utilisateurs faisant un usage régulier de leur baladeur ( au moins plusieurs fois par semaine)

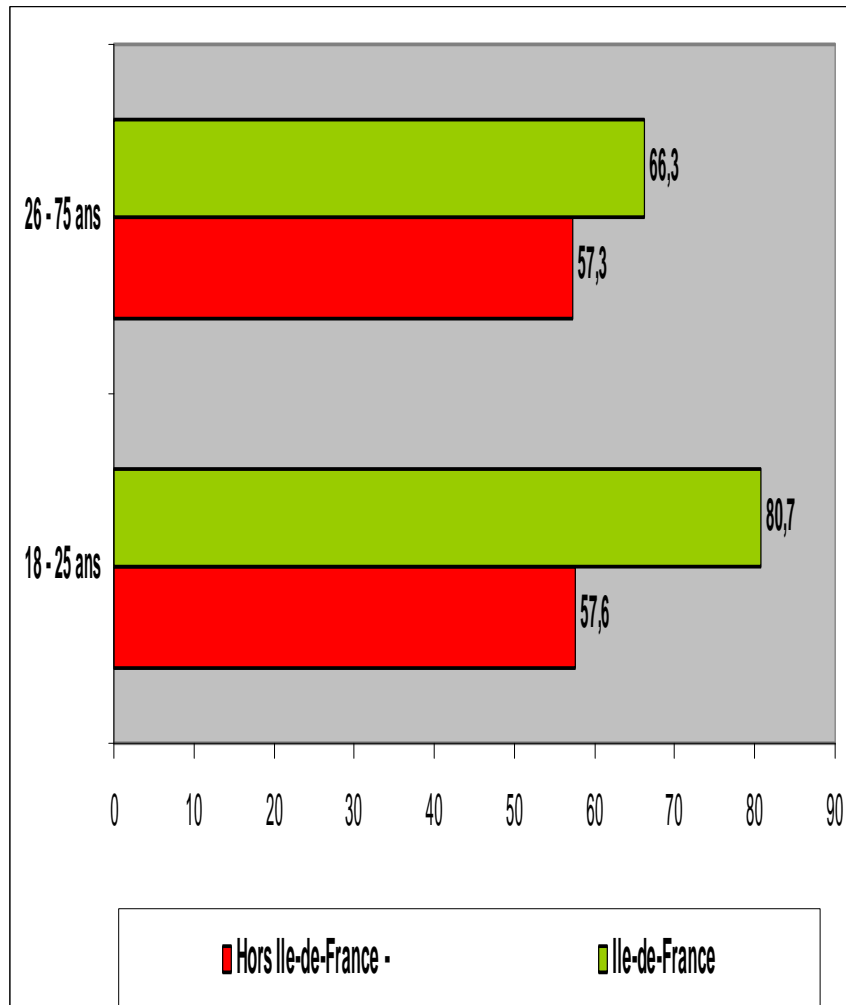
11

Parmi les utilisateurs de baladeurs, un tiers des 18-25 ans déclare écouter de la musique à une forte ou très forte puissance

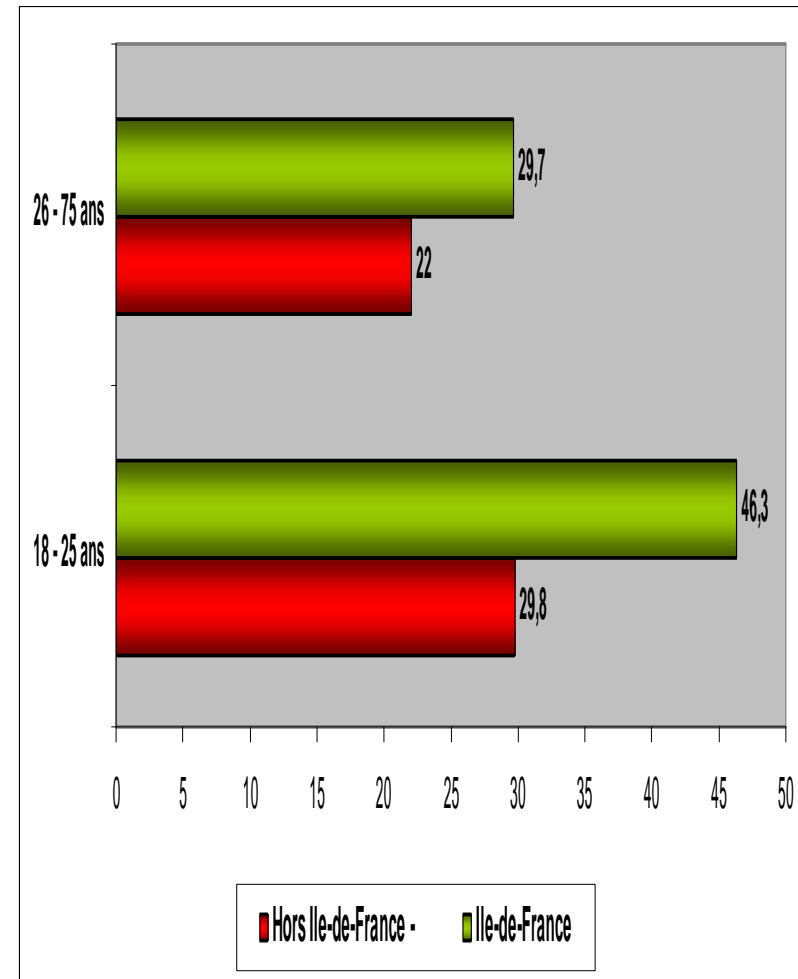


## Durée et Puissance d'écoute du baladeur ( Base : utilisateurs réguliers de baladeurs (au moins plusieurs fois/sem)

Utilisent leur baladeur au moins 1 heure /jour



Écoutent leur baladeur à une puissance forte ou très forte

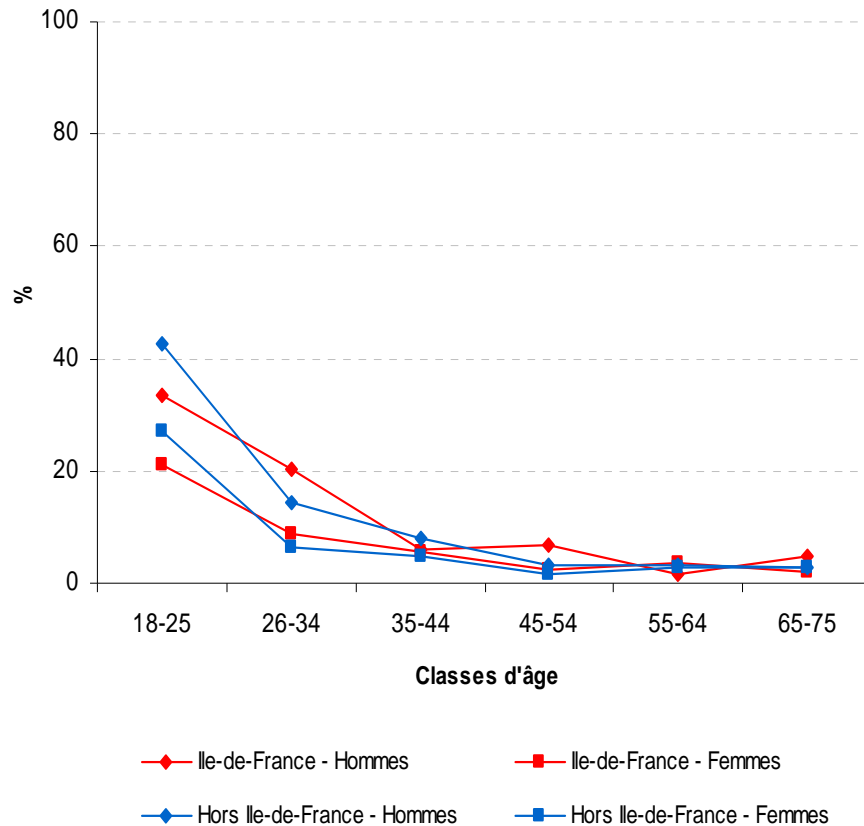


## Usage du baladeur de façon excessive et avec un risque pour la santé

Au BILAN, sur l'ensemble des 18-25 ans, 10% des jeunes ont des pratiques d'écoute « *excessives* », c'est-à-dire écoutant de la musique avec un baladeur tous les jours ou presque, pendant plus d'une heure, à une puissance « *très forte* » ou « *forte* ».

## Exposition à de la musique amplifiée au cours des 12 derniers mois

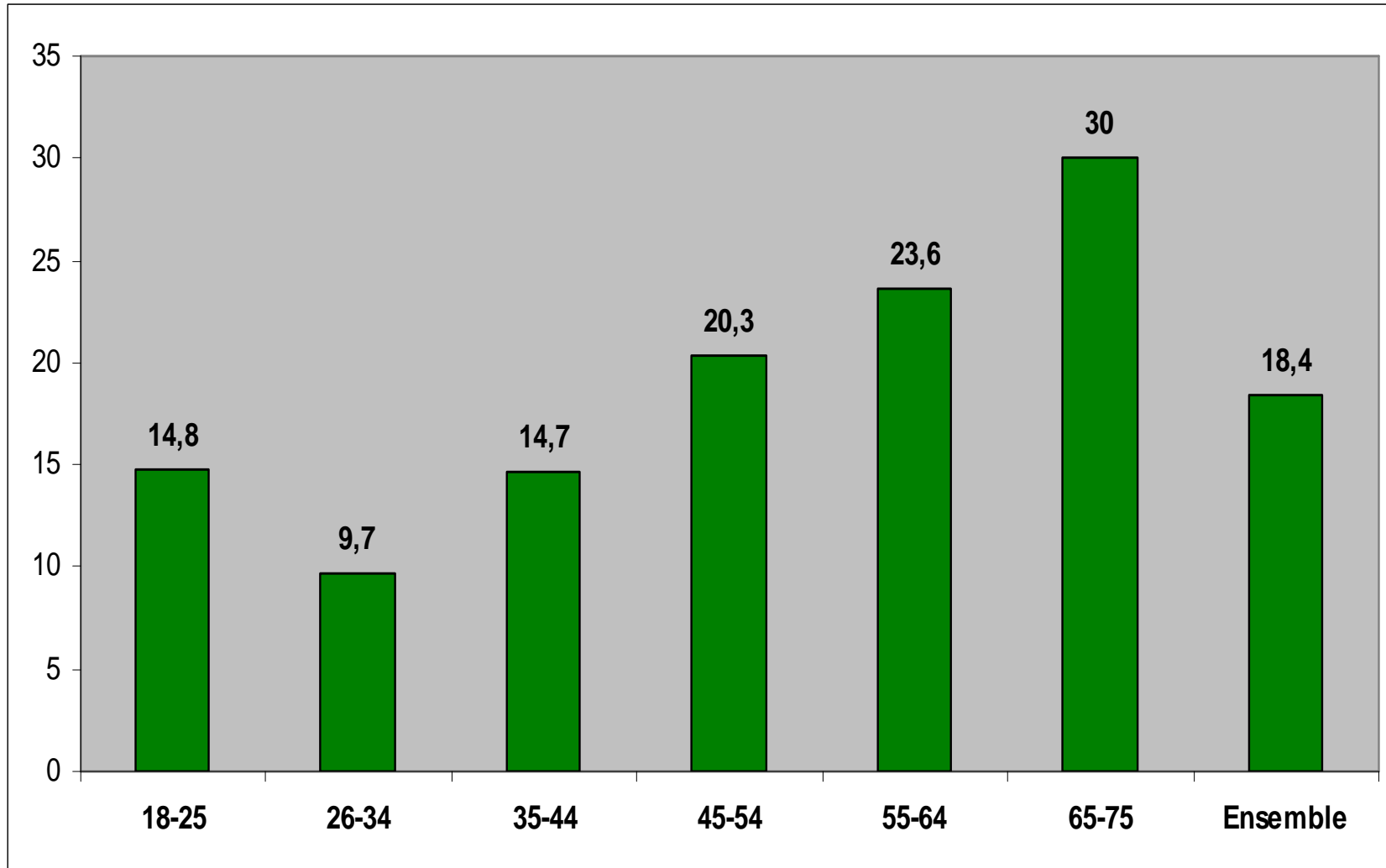
81% des jeunes de 18-25 ans ont eu l'occasion d'aller à un concert, en discothèque ou de jouer de la musique à un volume sonore élevé au cours des 12 derniers mois; près de 30% au moins 1 fois par mois



- Parmi les jeunes exposés à de la musique amplifiée, seuls 18% déclarent prendre des précautions particulières
- Les mesures les plus fréquentes prises sont :  
(sur la base des 81%)
- d'utiliser des protections auditives (7,5%)
- de baisser le son ( 6,4%)
- de s'éloigner des sources de bruit ( 5,1%)

# Contrôle de l'audition

Pourcentage de personnes n'ayant jamais fait contrôler leur audition  
( Base: ens 6007) ( 25% en IDF, versus 19% en province,  $p < 0,001$ )



# 2008 - Une campagne nationale



## Deux axes stratégiques complémentaires

- 1) **Agir sur les comportements individuels** en alertant les adolescents consommateurs de musique amplifiée sur le risque auditif
  - a) leur faire ressentir les effets de la dégradation du capital auditif
  - b) leur donner des conseils concrets pour protéger leur audition
- 2) **Agir sur l'environnement** en mobilisant les professionnels du domaine musique amplifiée



## Dispositif media



- **3 spots radio** mettant en scène différentes situations à risque et pour chaque situation, des recommandations concrètes :
  - pour l'écoute d'un baladeur : baisser le volume et limiter la durée d'écoute,
  - pour les concerts : s'éloigner des enceintes et s'équiper de bouchons d'oreilles,
  - pour les discothèques : faire des pauses régulièrement
- **Une brochure** tirée à un million d'exemplaires
- le site [www.ecoute-ton-oreille.com](http://www.ecoute-ton-oreille.com)
- **un concert de mobilisation**

# Éléments de bilan 2008

- Une première mobilisation réussie
  - Plus de 200.000 visites sur le site internet [ecoute-ton-oreille.com](http://ecoute-ton-oreille.com) :
    - 55% par accès direct et 45% via les moteurs de recherches et les bannières.
    - 720.000 pages vues, la page sur les bons gestes étant la plus consultée.
  - Près de 80.000 visites sur le skyblog [bs-leson.skyrock.com](http://bs-leson.skyrock.com).
  - Une diffusion de près de 800.000 dépliants :
    - via le réseau Agi son
    - sur 39 dates de concerts et dans 150 discothèques
  - 200 jeunes présents au concert de sensibilisation le 15 décembre.

## Éléments de bilan 2008

### des résultats hétérogènes pour la campagne radio

- 40% des 15-25 ans se souviennent spontanément avoir lu, vu ou entendu une campagne sur le sujet, 6% se souviennent spécifiquement de la campagne INPES
- 44% des 15-25 ans reconnaissent un des 3 spots radio :
  - 29% « baladeur »,
  - 19% « concert »,
  - 19% « discothèque »
- **Une campagne bien perçue : non interprétée comme « anti-musique »**
  - 74% d'agrément chez les 15-25 ans
- **Un caractère incitatif mitigé**
  - Seuls 36% des 15-25 ans se sentent concernés
  - 73% se sentent incités à baisser le volume, mais seuls 18% à porter des bouchons d'oreille

#### Des recommandations inégalement restituées

- Le mieux retenu : « Baisser le volume » (62%)
- Le moins retenu : « Faire des pauses » (4%)

# Conclusion

- Une cible inégalement atteinte
  - **Écouter moins fort, moins longtemps : un message intuitif, ancré dans le quotidien et délivré en situation d'où une meilleure mémorisation.**
  - **Faire des pauses en concert ou discothèques et s'éloigner des enceintes : des messages moins restitués car les situations décrites sont plus ponctuelles.**
  - **Porter des bouchons d'oreille : un message peu acceptable, à accompagner d'un discours préventif en situation.**

## Perspectives 2010-2011

- **Prise en compte des éléments de postests.**
- **Nouveau travail créatif**
- **Reprise des grands principes du dispositif media**